

APPAIRE N° 21 - Ratification du contrat de travail passé avec M. COVINDIN Joseph, qui a été recruté par la Commune de St-Denis comme Secrétaire du Bureau Municipal d'Hygiène.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

M. COVINDIN Joseph, infirmier diplômé d'Etat a été recruté depuis le 20 Août dernier pour assurer les fonctions de Secrétaire du Bureau Municipal d'Hygiène en remplacement de Madame MARTE, démissionnaire.

Je vous demande, Messieurs, de ratifier le contrat de travail que j'ai dû passer avec l'intéressé pour le louage de ses services pendant un an pour compter du 20 Août dernier.

Je mets la question aux voix ./.

adopté à l'unanimité.

*Approuvé
à l'unanimité, con-
mément à ma lettre
adressée à l'envoi de
par St Denis, le 16 Oct/1963
P/le Préfet
Le Secrétaire Général p.i
Signé = J. M. Rouman*